

L'essentiel du droit du travail pour représentants du personnel

Des clés indispensables pour réussir son mandat

OBJECTIFS

- > Savoir répondre aux questions posées par les salariés
- > Accompagner efficacement les salariés en difficulté
- > S'appuyer sur son mandat pour faire appliquer le droit du travail
- > Discuter d'égal à égal avec l'employeur

PUBLIC

- > Membre d'un comité d'entreprise ou d'établissement
- > Délégué du personnel
- > Représentant syndical auprès du CE

LES FONDAMENTAUX

PROGRAMME

2 JOURS

1 / Utiliser le droit du travail pour bien exercer son mandat

- Les principes fondamentaux du droit du travail
L'application de la règle la plus favorable au salarié
L'utilisation du Code du travail, de la convention collective, du règlement intérieur
Qui contrôle l'application du droit du travail :
 - l'inspection du Travail
 - le recours judiciaire (Conseil des prud'hommes)Le rôle des représentants du personnel dans le respect du droit du travail :
 - missions respectives des DS, DP, CE, CHSCT
 - leur domaine d'intervention

2 / Maîtriser l'essentiel des règles encadrant le contrat de travail

- Qu'est-ce qu'un contrat de travail :
 - éléments constitutifs du contrat
 - pouvoir de direction de l'employeur et subordination du salarié
 - distinction avec la sous-traitanceLes différents types de contrat de travail :
 - CDD, CDI, temps complet et temps partiel, travail temporaire :
 - cas de recours, règles à respecter, ...Les nouvelles règles de la période d'essai
L'employeur peut-il apporter des changements au contrat de travail :
 - changement de poste ou de fonction
 - modification de la rémunération
 - modification du lieu de travail ou des horairesL'accident du travail, la maladie professionnelle

3 / Intégrer les points clés relatifs à la rupture du contrat de travail

- La démission
La distinction entre licenciement personnel et économique :
 - l'appréciation des motifs
 - les fondamentaux des règles disciplinaires
 - la notion de cause réelle et sérieuseLa rupture conventionnelle
La retraite

4 / Faire respecter le temps de travail

- La durée du travail :
 - durée légale
 - durée maximale du travail
 - heures supplémentaires et complémentaires
 - travail effectif, astreintes
 - temps de pauseLe contrôle effectué par les élus
Le rôle du DS
Les principales absences

5 / Défendre les droits des salariés

- L'assistance des salariés en cas de sanction disciplinaire :
 - les sanctions autorisées et interdites
 - procédures obligatoiresL'intervention des représentants du personnel en cas de licenciement :
 - entretien préalable
 - un cas particulier : la transactionAgir face aux atteintes aux droits de la personne et à la vie privée :
 - harcèlement moral ou sexuel
 - limites au contrôle de l'activité professionnelle des salariésAssister et représenter les salariés en justice
 - le rôle des syndicats
 - le rôle des autres IRP

LE + LAMY

- > Entièrement pensé et construit pour les représentants du personnel, ce stage vous aidera à bien exercer votre mandat.
- > À l'aide de cas concrets, vous allez acquérir les réflexes indispensables pour accompagner et représenter efficacement les salariés auprès de la direction.
- > Un **Code du travail Lamy** sera offert à chaque participant

INTERVENANTE	DURÉE	TARIF	CODE
• Isabelle DEL VALLE, Juriste en droit social. Les fonctions qu'elle a occupées en entreprise lui ont permis d'acquérir une solide expérience de la pratique du droit du travail	2 jours	960 € HT	60 294
	SESSIONS 2010	DATES	
	Paris	7-8 janvier 11-12 mars 17-18 juin	6-7 octobre 9-10 décembre